



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du Comité Départemental d'Ille-et-Vilaine de Randonnée Pédestre 27 février 2021

En raison du contexte sanitaire, l'assemblée générale ordinaire du Comité Départemental d'Ille-et-Vilaine de Randonnée Pédestre s'est tenue en visioconférence le samedi 27 février 2021. Les travaux ont commencé à 9.15 heures sous la présidence de Didier JANSON, désigné par l'ensemble des membres présents ou représentés sur proposition de la présidente du Comité Départemental, Raymonde SÉCHET.

Vérification du quorum

Rappel du quorum : l'Assemblée ne peut valablement délibérer que si le quart au moins des droits de vote est présent ou représenté.

Le nombre total d'associations ayant droit de vote est de 75, et le total des droits de vote à l'Assemblée Générale est de 461 si l'on totalise les voix de ces 75 associations appelées à participer à l'Assemblée générale et du représentant des licences comité.

Le quorum constaté étant de 256 pour 37 associations présentes ou représentées et pour le représentant des licences comité, l'assemblée générale a pu être ouverte à l'heure prévue.

Votes sur la procédure et sur le procès-verbal de l'assemblée générale de mars 2020

L'organisation de l'assemblée générale en visioconférence n'étant pas prévue dans les statuts du Comité, un vote est organisé pour autoriser le recours à cette procédure.

Résultats : OUI : unanimité

Vote sur le procès-verbal de l'assemblée générale de mars 2020 : pas d'abstention ni de votes contre. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Rapport moral

La présidente, Raymonde SÉCHET présente son rapport moral. Celui-ci est soumis au vote de l'assemblée générale et est approuvé à l'unanimité.

Rapports d'activités et orientation

Isabelle BIELLE présente le rapport d'activité de la commission « Sentiers » qu'elle préside, ainsi que les perspectives pour 2021, en insistant sur les formations liées à l'adhésion du Comité au programme numérique fédéral qui ont été suivies pendant l'année 2020, ainsi que sur la diversité des tâches de la commission : suivi des itinéraires, balisage, labellisation, numérisation, édition de topoguides, participation à de nombreux comités de gestion d'espaces naturels protégés.

Raymonde SÉCHET présente le rapport d'activité de la commission « Pratiques-Adhésions » ainsi que les perspectives pour 2021. Elle souligne l'impact de la crise sanitaire en termes de licences et l'importance des dispositifs de soutien aux pratiques (Plan solidaire de développement et Projet sportif fédéral).

Didier JANSON présente le bilan de la commission « Formation » et les perspectives pour 2021. En raison du contexte sanitaire, la plupart des formations prévues ont été annulées. La priorité est donc de terminer les formations d'animateurs commencées début 2020.

Jean-Paul BARTHE-LAPEYRIGNE et Raymonde SÉCHET présentent le bilan des activités du Comité en matière de communication et d'événementiel ainsi que les activités prévues dans ce domaine en 2021, dont La Rando Bretagne initialement prévue en avril 2020 et reportée au 29 mai-6 juin 2021.

Le rapport d'activités est soumis au vote de l'assemblée générale. Il est approuvé à l'unanimité.

Le Comité directeur : fonctionnement et renouvellement du quart

Joëlle LE BIHAN, secrétaire générale, présente ensuite le fonctionnement du Comité directeur du Comité départemental.

Pour le renouvellement du quart sortant, afin de garantir l'anonymat, le vote a été organisé par correspondance.

Pour le Comité directeur, 11 postes sont à pourvoir : 1 dans le collège médecin et 10 dans le collège général.

Le Comité départemental a recueilli 7 candidatures pour le collège général :

- Jean-Paul BARTHE-LAPEYRIGNE, Randonneurs castelgironnais
- Yves BAUTHAMY, Élan sportive Redon
- Olivier DOLOU, Retraite Rando Découverte et Baladapats, Chantepie
- Françoise GLOUX, Randomap, Redon
- Marion HERVÉ, Jeunes Randonneurs Rennes
- Jean JAHIER, L'Escapade, Guichen
- Joëlle LE BIHAN, Randomap, Redon

Le Comité départemental a recueilli 1 candidatures pour le collège médecin :

- Joël DAVID, La Tour d'Auvergne, Rennes

Résultat des votes : unanimité pour tous les candidats.

Pour l'assemblée générale régionale, les représentants de l'Ille-et-Vilaine à l'assemblée générale du Comité Régional de Bretagne peuvent être au nombre de 10. Ont été enregistrées les candidatures de : Isabelle BIELLE, Jean-Paul BARTHE-LAPEYRIGNE, Raymonde SÉCHET.

Résultat des votes : unanimité pour tous les candidats.

Pour l'assemblée générale fédérale, l'Ille-et-Vilaine peut être représentée par une personne et son suppléant. Sont candidates : Joëlle LE BIHAN (porteuse de voix) et Raymonde SÉCHET.

Résultat des votes : unanimité pour tous les candidates.

Rapport financier et budget

Les comptes de résultats de l'exercice 2020, ainsi que le bilan financier sont présentés par le trésorier du Comité, François Le Guillou, et madame Germaine de Barros, DBN Conseils.

Le résultat d'exploitation présente un bénéfice de 21 917.00 €.

Les postes les plus significatifs sont

Salaires et charges	48 107.00 €
Les recettes sont composées pour l'essentiel de :	
Subventions	34 017.00 €
Ventes de licences	60 200.00 €
Prestations de services	7 041.00 €
Les produits financiers s'élèvent à + 452.00 €	

En ce qui concerne la situation financière, l'actif de 253 467.00 € se décompose ainsi :

Immobilisations	21 310.00 €
Stock	11 259.00 €
Créances	19 061.00 €
Disponibilités	201 771.00 €
Le passif de 253 467.00 € se partage entre :	
Les fonds propres	174 509.00 €
Le résultat de l'exercice	21 917.00 €
Les dettes	8 465.00 €
Les produits constatés d'avance	45 343.00 €
Les provisions	3 233.00 €

Nous pouvons constater que l'activité de l'association en 2020 a généré un excédent qui a permis de couvrir les dépenses de fonctionnement.

Le budget 2021 est présenté à l'équilibre par le trésorier, François LE GUILLOU.

Les rapports financiers sont soumis successivement au vote par le Président de séance :

- le bilan et le compte de résultat 2020 sont approuvés à l'unanimité.
- L'excédent de l'exercice de 21917 € est imputé aux Fonds associatifs dans le Passif du Bilan
- Le budget 2021 est approuvé à l'unanimité.

Questions fédérales

Madeleine LEBRANCHU, administratrice fédérale, présente la question soumise au vote des assemblées générales départementales et régionales. Il est proposé de maintenir les tarifs des adhésions.

Résultat du vote : unanimité.

Questions des participants

Elles ont porté sur les tarifs des adhésions, sur l'honorabilité, sur les assurances.

Lieu de l'Assemblée Générale de l'année 2021 en février ou mars 2022

Jean-Claude BAUDRIER, président des Sentiers de la Vaunoise (Pleumeleuc) renouvelle son engagement à accueillir l'assemblée générale du Comité en 2022 et Rémi DAVID, président de l'Élan sportif de Redon propose d'accueillir l'assemblée générale de 2023 sous réserve de l'achèvement des travaux de réaménagement de la salle.

Clôture de l'Assemblée Générale

L'assemblée générale est close à 12 h 15 par le président de séance.

Fait à Rennes le 23 mars 2021

**La présidente du Comité Départemental
Raymonde SÉCHET**



**La secrétaire du Comité Départemental
Joëlle LE BIHAN**

